

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION — Téléphone N° 46

ABONNEMENT:

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	9.—	4.50	2.80
Etranger (envoi par N°)	25.—	14.—	8.—
(env. 3 N° de la semaine)	20.—	12.—	7.—
Bulletin officiel	4.50	2.25	1.20
Cpte de Chèques postaux N° II c 84			

ANNONCES:

	Canton Suisse Etranger		
La ligne ou son espace	0.20	0.25	0.30
Réclame	0.50	0.50	0.50
S'adresser à PUBLICITAS, S. A., de Publicité ou au bureau du Journal.			

Docteur Sierro DE RETOUR

a repris ses consultations, tous les jours de 10 heures à midi, et ses visites.

On demande une **Bonne à tout faire** sachant faire la cuisine. S'adresser chez M. Armand de Riedmatten, Sion.

On cherche petit **appartement** meublé, ou évent. 2 chambres meublées, pour le 1er octobre. Faire offres au bureau du journal.

A LOUER à l'avenue de la gare, jolie chambre meublée indépendante, chauffage central. S'adresser à M. Dumusc, Avenue de la gare, Sion.

Jeune personne cherche place de **ménagère** S'occuperait aussi de travaux de campagne. Adr.: 15. T., Poste restante, Orsières.

Etude Latin, Grec, Français, Allemand S'adr. au bureau du journal.

On cherche un **Jeune homme** pour place de portier, dans bon hôtel du canton. S'adresser sous chiffre P. 3732 S. à Publicitas, Sion.

A VENDRE jolie poussette, chaise d'enfant, petit calorifère, 2 petits tonneaux à bas prix. S'adresser à M. Dumusc, Avenue de la gare, Sion.

Vases de cave A vendre 3 ovales de 6 à 8000 litres en très bon état. S'adresser à M. L. BONNARD-BEZENCENET, propr., ou M. THALMANN, tonnelier, AIGLE.

A remettre à Genève, sur bon passage **un bon café** marchand bien, avec salle de Société, bonne clientèle. Loyer 2000 frs., avec appartement. S'adresser Ravignone, 34, rue du Môle, GENEVE.

Bois de chauffage de toute qualité, livré sur wagons aux gares de Genève et de Val-lerbe. Bois sec. 15 à 20 francs le stère PITTELOUD ETIENNE à SOYRIA s. Clarvauz (Jura-Fr.)

Je suis acheteur de grandes quantités de **vins du Valais et vaudois** de 1re qualité. Adresser offres à E. Silvestrini, Commerce de vins, Téléphone 11, Frick. (Argovie).

Attention La Boucherie Neuen-schwander, Avenue du Mail 17, Genève vous expédiera de la bonne viande fraîche du pays, premier choix.

Beuf à bouillir, le kilo fr. 1.20
Beuf à rôtir 2.—
Graisse de rognon 1.50
Se recommande

Chien-loup A vendre jeune chien-loup, de 3 mois. Joli manteau. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Fabrique de Draps à Sennwald (Ct. de St.-Gall) fournit des excellentes étoffes pour **Dames et Messieurs**, laine à tricoter et couvertures. Grosse baisse. On accepte des effets usagés de laine et de la laine de mouton. Echantillons franco.

Tonneaux en chêne à fr. 8.-- seulement Contenance: env. 200 litres, presque neufs, utilisés une seule fois (pour confiture aux pommes) propres à tout usage, comme tonneaux à boissons et marc pour frs. 8.-- seulement. Les mêmes plus solides à utiliser comme tonneaux de transport et tonneaux à vins fr. 14.-- seulement.

Tonneaux en bois de châtaignier tout neufs, même grandeur, fr. 7.-- seulement.
Socques
1re fabrication suisse, extra fort, très bon marché
N° 24-25 26-31 32-36 37-39 40-47
Fr. 2.80 3.50 4.— 4.50 7.—
Fr. Setz, Maison d'expédition, Tägerig 77 (Argovie).

Graisses végétales



PALMIN



PALMONA
reconnues les meilleures.

Grande scierie à Romont

A vendre ou à louer à Romont, à une minute de la gare des C.F.F. et du Bulle-Romont, une grande scierie, la seule importante dans la contrée, comprenant hangar, grange, écurie, place, chantier, bâtiment et machines, soit 2 multiples, 4 moteurs électriques et toutes les installations modernes. Convient également pour commerce de combustibles. En cas de vente, peu de reprise exigée au comptant. Pour traiter et renseignements, s'adresser à M. Gustave Leemann à Romont.



Knorr
Potage exquis, forme soucisée

ON ACHÈTE Cheveux tombés au prix du jour E. Furter, coiffeur, Sion

Construction économique

CURIGER architectes
SION MONTHY

monde entier est inondé de **LIQUIDCUR** — Facilité moule — — Economie considérable — En vente frs. 2.— chez: Ch. Darbellay, Au Prix de Fabrique, Pfefferlé, Impr. Comm., Sion.

A vendre une caisse enregistreuse "National" à l'état de neuf, conviendrait pour magasin d'épicerie. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

REGLES MENSUELLES Remèdes régulateurs contre les retards mensuels. Ecrire à H. NALBAN, pharm., 33, rue du Stand, Genève.

Dans les déménagements militaires de Montana-station à Sion, il a été **PERDU** un **sabre d'officier**. Prière de le rapporter contre récompense au Poste de Police de Sion.

Boucherie E. Riede St-Laurent 30, — LAUSANNE
Bouilli à fr. 2.— le kg. Rôti, à fr. 2.50 le kg.
Saucisses, mi-bœuf, mi-porc à fr. 2.50 kg.
Lard maigre fumé fr. 3.80 le kg.; Lard gras fumé fr. 2.—
Graisse de bœuf à fr. 1.40 le kg.
Arrangement spécial pour Hôtels et Pensions
Expédie à partir de 2 kilos. — Tél. 32.48

Sellerie-Tapisserie et Carrosserie — EN TOUS GENRES —
Sommiers et matelas — Colliers et harnais. Réparations de meubles Réparations soignées
Graisse pour harnais, graisse pour chaussures, graisse pour sabots de chevaux et graisse pour chars, spécialité d'onguent pour blessures. Lustre pour cuir. Couvertures pour chevaux. Bâches imperméables pour chevaux et camions. Harnais de tous genres pour chevaux et mulets. Bâts pour mulets, chevaux et vaches. Licols en cuir et cordes. Courroies de sonnettes. Brosses en crin et racines. Etrilles. Eponges. Faux-colliers en toile. Faux-colliers en feutre et en peau. Bretelles de brantes plates et rondes. Selles pour chevaux et mulets, etc., etc.
Se recommande, **Louis Morard, Sion**

VIANDES DU PAYS de 1er choix
Rôti de bœuf à Fr. 2.80 le kg.
Bouilli à Fr. 1.80 et 2.20 le kg.
Bœuf salé à Fr. 2.50 le kg.
Bœuf fumé 3.— »
Petit salé de porc 1.50 »
Saucisses fumées 2.— »
Saucissons vaudois 3.50 »
Lards fumés et jambon 4.— »
Cervelas et gendarmes 2.40 la dz.
Graisse fondue 2.— le kg.

S. A. des Boucheries Coopératives
Rue du Pré 14 — LAUSANNE. — Téléphone 52,43

Est-il possible qu'il y ait encore des dames qui jettent leurs bas déchirés ou qui les réparent, à contre-cœur, d'une façon imparfaite? C'est qu'elles ignorent que ces bas peuvent être remis immédiatement à l'état de neuf pour 65 cts. seulement. De trois paires deux paires. N'hésitez pas à nous les remettre tout de suite. Les bas neufs sont fournis au prix de fabrique. Demandez envoi gratuit d'échantillons.
Fabrique de bas et de réparations, Flums 36St-Gall

FAIBLESSE GENERALE
Ce n'est pas seulement bon C'est merveilleux!
Voilà ce que nous disent chaque jour tous ceux qui ont fait usage de notre **Régénérateur Royal** Le Roi des Fortifiants
à base de jaunes d'œufs frais et d'extraits de viande associée à des toniques puissants
Son assimilation parfaite fait reprendre rapidement le poids et les forces. S'emploie pour adultes et pour enfants.
Spécialement recommandé dans les cas de **Faiblesse générale, Manque d'appétit, Mauvaises digestions, Maux de tête. Pour guérir rapidement Anémie, Chlorose, Neurasthénie** et toutes maladies causées par le surmenage physique, mental, prendre le **Régénérateur Royal Ferrugineux** en vente à Martigny à la **Pharmacie Morand**
Expédition par retour du courrier
La grande bouteille 8 fr. — La grande ferrugineuse 9 fr.
DEPOTS: Monthey: Pharmacie de l'Avenue. — St-Maurice: Pharmacie L. Rey. — Sion: Pharmacie J. Darbellay et Pharmacie Zimmermann. — Sierre: Pharmacie Antille.

Cette marque de fabrique adaptée à chaque échevette indique la qualité et vous préserve contre les imitations.



Laine de Schaffhouse

Bureau Technique
Rauchenstein & Muller
Ingénieurs diplômés E. P. F. — SION
Assainissements Irrigations
Distribution d'eau Installation Hydro-Electriques Projets de routes Béton armé
Projets EXPERTISES
DIRECTION DE TRAVAUX
A partir du 15 Sept. le bureau est transféré au rez-de-chaussée de l'immeuble de Kalbermatten, rue de Lausanne.

Fabrique de draps Steffisburg pr. Thoun
— S. STUCKI Fils —
vous recevrez les meilleurs draps pour vêtements aux prix les plus modérés
en nous envoyant de la laine de mouton et des effets en laine pour la fabrication de **mi-laine mi-draps nouveautés loden de sport couvertures de chevaux laine à tricoter**
Faites vos envois par colis postaux jusqu'à 10 kilos. **DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS**
MACHINES MODERNES

Fumez les



BOUTS DU TIGRE
Qualité extra fine. 10 pièces 80 cts.
FABRICANTS: S.A. EMILE GIGER, GONTENSCHWIL (ARGOVIE)

J. BRUN & CIE., NEBIKON
Grand stock! Prix réduits!
APPAREILS DE LEVAGE

Faites réparer vos chaussures à la **Grande Cordonnerie Populaire**
Rue du Vieux Collège, 1^{er} Genève
RESSEMELAGES AVEC TALONS
Hommes 5.75 Dames 4.75
Travail soigné, entièrement fait à la main. Cuir de 1re qualité. Remontage de socques. Les colis postaux sont retournés par retour du courrier.

Institut Elfenau - Berne
Internat de jeunes filles, recommandé pour l'étude pratique et rapide de l'allemand. Classes secondaires et supérieures. Cours de ménage et de commerce. Beaux-arts. Séjour de montagne en été et en hiver. Soins vigilants.
M. et M^{me} Dr FISCHER-CHEVALIER

Les événements

La Hongrie compte désormais parmi les Etats officiellement représentés à la S. d. N. C'est une heureuse compensation pour les divers Etats de l'Amérique du Sud, à la fois chancelante et à la retraite prompte. L'admission de la Hongrie était à prévoir depuis le commencement de la session. Elle n'avait pu être prise en considération l'an dernier à cause des troubles en Hongrie occidentale qui avaient éclaté si mal à propos. Le délégué de la Hongrie, le comte Bauffy a démontré éloquemment que la Hongrie, en effet, répond aux conditions requises par le Pacte: 1. Elle est indépendante; 2. Elle a un gouvernement stable; 3. Sa superficie, délimitée par les frontières de la paix, le nombre de sa population, la mettent à même de remplir les obligations que le Pacte lui impose.

Ainsi se trouve réglée, dans une atmosphère tout à fait pacifique, une question qui, l'année dernière encore, était à ce point délicate et difficile que le comte Apponyi, alors porteparole du gouvernement hongrois, avait, dans une conférence publique, cru devoir formuler des réserves relatives à l'exécution du traité de Trianon, en particulier concernant une restauration monarchique possible.

D'un point de vue général, il est évident que l'admission de la Hongrie doit être considérée sous un angle favorable puisqu'elle devient un élément extrêmement important de pacification dans l'Europe centrale.

La commission du désarmement a également accompli un travail utile et l'on a particulièrement remarqué le rôle important joué par M. H. de Jovenel et la loyale coopération du délégué français et de lord Robert Cecil dans cette question.

Au sujet de l'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations, lord Robert Cecil interviewé à Genève a déclaré que les conditions mises à l'entrée de l'Allemagne dans la S. d. N. par un ancien homme d'Etat allemand, indiquaient une méconnaissance complète de la situation: « Je ne crois pas, a dit lord Robert Cecil — et il ne s'agit sans doute que de mon opinion — que la France se serait refusée à admettre l'Allemagne. Je suis convaincu que si l'Allemagne avait été admise l'année dernière dans la Société des Nations, toutes les questions qui divisent aujourd'hui la France et l'Allemagne auraient pu être réglées avec moins de peine.

« Depuis lors, l'opinion s'est répandue que l'Allemagne non seulement ne voulait pas entrer dans la Société des Nations, mais encore qu'elle lui est hostile. Cette opinion peut provoquer une réaction qui ne serait pas du tout favorable à l'Allemagne. »

Parlant de l'attitude des Etats-Unis, lord Robert Cecil a dit qu'il verrait avec la plus grande satisfaction se compléter la Société des Nations par l'entrée de l'Allemagne, car ce serait à leurs yeux une sorte de garantie pour la paix de l'Europe.

Des événements épouvantables continuent à se produire à Smyrne. Des témoins oculaires assurent que huit cents chrétiens, réfugiés dans la cathédrale catholique, ont été victimes du plus horrible massacre, malgré la présence d'officiers français dont l'intervention n'ont pu sauver ces malheureux. Des Français de Smyrne ont été massacrés: des Françaises odieusement maltraitées. Tous les établissements français ont été détruits, à l'exception du Crédit Lyonnais et du Crédit foncier algérien.

D'autre part, la version de Smyrne dénuée par les Grecs, n'est aujourd'hui plus soutenable. L'agence Reuter a recueilli des récits de témoins qui font un tableau effroyable du massacre et de la destruction et accusent formellement les troupes turques. Les victimes seraient très nombreuses et le métropolitain serait du nombre. Les démentis turcs sont faibles et vagues. On comprend dans ces conditions que la population de Thrace préfère ne pas subir le même sort et s'adresse à MM. Lloyd George, Poincaré et au président Harding pour demander leur protection.

Quant au sort de Constantinople et des détroits, les puissances s'en préoccupent, surtout l'Angleterre et, à un degré moindre, l'Italie. On dément que M. Schanzer doive rencontrer M. Lloyd George à Genève. Plusieurs puissances, y compris l'Italie, ont marqué leur intention de ne pas intervenir militairement. Cette abstention n'entraîne pas celle de l'Angleterre, qui agit seule au besoin, mais trouvera un appui efficace du côté de la Serbie et notablement de la Roumanie, en cas d'action kémaliste contre la Thrace. Le gouvernement britannique siège presque en permanence et fait appel à l'assistance des Dominions. Il envoie des renforts et concentre la politique traditionnelle de l'Angleterre, il n'est pas question d'un simple bluff, et Kemal doit le savoir.

Le différend germano-belge au sujet des garanties a fait surgir une proposition, résultat de pourparlers engagés à Londres par M. Havestem, président de la Reichsbank, avec la Banque d'Angleterre. Celle-ci mettrait son crédit à la disposition de l'Allemagne pour 18 mois, ce qui permettrait à l'Allemagne de désintéresser la Belgique dans le délai prévu par la commission des réparations. Cette solution rencontre encore en France certaines résistances, mais il est possible que l'on trouve une formule d'entente. C'est sans doute pour cela que sir John Bradbury se trouve actuellement à Paris.

SUISSE

Des négociations germano-suisse

On apprend que dans les pourparlers qui doivent commencer dans la première quinzaine d'octobre entre une délégation du gouvernement allemand et une délégation du Conseil fédéral au sujet des hypothèques allemandes, il s'agit avant tout de l'exécution de la convention du 6 décembre 1920.

Plusieurs débiteurs allemands se basant sur une décision du gouvernement du Reich prise déjà en 1914, décision qui supprimait l'obligation de payer en or, avaient créé des difficultés aux créanciers suisses. Mais, par la convention du 6 décembre 1920, l'Allemagne a reconnu la validité de la clause du paiement en or dans les relations germano-suisse. Le capital doit donc être remboursé en or; il représente un montant, en chiffre rond, de 100 millions de francs. Pour les intérêts, des facilités ont été accordées aux débiteurs. Le montant en avait été fixé selon une échelle spéciale tenant compte des fluctuations du mark.

Ce qu'on va ainsi rechercher dans les futures négociations avec le gouvernement allemand c'est une solution qui assure l'exécution complète et pratique de cette convention à laquelle un grand nombre de débiteurs ne se soumettent pas.

La fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse vient de faire son apparition au Mont Barres (montagne des Verrières, Neuchâtel). Quatre cas sont signalés dans le bétail appartenant au syndicat vaudois d'Orbe. De ce fait, la descente du bétail dans la plaine a été immédiatement interdite, ce qui a produit une grosse émotion. Le vétérinaire cantonal et la gendarmerie sont sur les lieux, aux fins de prendre les mesures que nécessite la situation.

La moutonnerie est retrouvée

On a retrouvé, aux Hauts Croix, sur Anzeindaz (Vaud), la « moutonnerie » dont on était sans nouvelle depuis huit jours. Sur les 87 bêtes que comptait le troupeau, 81 ont été retrouvées vivantes.

La neige s'étant retirée, les troupeaux ont pu remonter à Solalex.

NOUVELLES DIVERSES

Dimanche matin, à 4 h. 15 les appareils sismologiques de l'Observatoire de Zurich ont enregistré des secousses sismiques dont le foyer n'était qu'à dix ou vingt kilomètres de Zurich.

— Une collecte organisée par les écoliers du canton de Lucerne, en faveur des enfants affamés de Russie a produit 24,100 francs en espèces, et 1400 kilos de dons en nature.

— S. E. Lu-Tsin-Tsyan, le nouveau ministre de Chine à Berne, a été reçu mardi matin par M. Haab, président de la Confédération, et M. Schulthess, à l'occasion de la remise de ses lettres de créance.

— Le Conseil d'arrondissement de Montbelliard (département français du Doubs), a émis le vœu que les passeports à la Suisse soient immédiatement supprimés. Ce vœu a déjà été émis par plusieurs autres assemblées. C'est l'avis également de toute la population frontalière suisse.

— Le jeune Rithner, 19 ans, domestique chez M. Curchod, en Frénois sur Bex (Vaud), s'amusa, en l'absence de son patron, à frapper avec un marteau sur un détonateur pour dynamite. L'explosion lui emporta les trois premiers doigts de la main gauche.

— Un promeneur, venu de Paris, se proposait de photographier la chute du Doubs (Neuchâtel). S'étant trop avancé au bord, le terrain céda et il fut précipité dans le gouffre.

Le bon sens de la loi

Plus on relit les articles révisés du Code pénal fédéral, qui vont être soumis à l'approbation du peuple suisse le 24 septembre, plus on voit aussi le bon sens avec lequel nos législateurs ont procédé. Les dits articles ayant passé, en outre, au crible de la discussion des Chambres, des modifications sensibles y ont été apportées, soit dans un domaine, soit dans l'autre. De cette analyse serrée des textes, il en est résulté la modification qui doit servir de complément à notre Code pénal.

Une simple lecture des textes a pu faire voir, en gros les dispositions nouvelles; elles sont toutes dirigées contre ceux qui veulent troubler l'ordre, attentent à nos institutions démocratiques, par les moyens qui n'étaient pas connus de la génération de 1853, époque où l'ancien Code pénal fédéral s'élabore. Depuis lors, les méthodes révolutionnaires se sont à tel point perfectionnées qu'il a fallu mettre au point la loi et si celle qui nous est présentée fait passer les hauts cris à la presse extrémiste, c'est qu'elle a été faite « sur mesure » d'après l'expérience acquise durant les années troubles de 1918 et 1919.

D'aucuns la trouvent sévère cette loi et pourtant elle n'atteint pas le degré de repression de certaines lois cantonales. Et au fond, pour qui est-elle sévère, sinon pour ceux uniquement qui risquaient de commettre les actes blâmés par la loi. Ce sont ceux-là, du reste, qui crient le plus fort à la violation du principe de liberté, comme si ce même principe avait autorisé jamais un individu à empiéter sur le droit d'autrui, (dictature) ou à saboter les services publics, etc. Ne confondons pas le principe de liberté avec celui d'esprit libertaire, la nuance est claire.

Les citoyens suisses, comme il convient dans un pays libre, ont tous reçu la loi, ils l'ont lue et l'ont appréciée, ils en ont pesé les termes et ils ont vu que les articles révisés ne s'appliquent pas uniformément à l'ensemble des

citoyens, en bloc, si l'on peut dire, ou même pour employer une expression plus populaire, « à l'aveuglette ». Mais au contraire, la loi précise exactement le caractère répréhensible des actes qui sont visés. Une disposition revient même à plusieurs reprises au cours des articles: c'est celle qui différencie les individus incriminés: savait-il ou ne savait-il pas? A-t-il préparé l'acte ou s'est-il englobé simplement dans l'action sans savoir exactement de quoi il en tourne? Voilà le principal mérite de la loi nouvelle, c'est de rendre responsables ceux qui ont sciemment préparé, ceux qui ont mis en œuvre les rouages d'une action révolutionnaire, alors qu'elle laisse de côté ceux qui ont eu « le crane bourré » et qui ont été de simples crédules ou pour mieux dire des moutons. La loi frappe les instigateurs tout d'abord et les sépare du gros tas le plus souvent prévenu.

En voici quelques preuves: Art. 6 « à quelque autre entreprise dont il sait ou doit admettre qu'elle a pour but » et encore « celui qui dirige l'entreprise ».

Art. 47 « Commet un acte dont il sait ou doit savoir admettre qu'il prépare » de même dans l'art. 48 bis.

Art. 50: « celui qui sciemment prend part ». La catégorie de ceux que la loi veut ainsi atteindre est déterminée: ce sont ceux qui veulent préparer et qui savent ce qu'on prépare. Cette disposition « tempère » au fond les rigueurs de la loi et l'on y a ajouté encore la notion de sursis qui permet de donner une solution juste à tous les cas douteux, qui permet de libérer par exemple l'irresponsable, l'individu à facultés intellectuelles diminuées qui s'est trouvé impliqué dans quelque désordre public sans « avoir su ».

Un autre point qu'il faut relever sous le titre que nous avons mis en tête, c'est que le Conseil fédéral a cédé devant le principe fédéraliste et que la concession faite réserve aux cantons la poursuite et le jugement des délits commis à l'exception toutefois de la haute trahison en tant qu'elle est dirigée contre la Confédération. On est donc le fantôme des pleins pouvoirs qu'une partie de la presse se met à agiter?

Le bon sens a prévalu dans l'élaboration de cette révision du code pénal, c'est ce que les électeurs affirmeront en déposant leur bulletin de vote.

(Communiqué par le Comité de Presse pour la loi contre les menées révolutionnaires).

Canton du Valais

La journée valaisanne au III^e Comptoir Suisse

Favorisée par un temps superbe, la journée valaisanne au Comptoir suisse a eu un énorme succès.

Malgré l'absence de train spécial, il y avait foule mardi matin au train du Valais de 8 h. 40; le Bas-Valais n'était pas le seul fortement représenté dans le contingent des arrivants; nombre de Haut-Valaisiens avaient tenu à venir à Lausanne.

Reçus par les délégués du Comité d'organisation du Comptoir, du Comité de la Journée valaisanne et par le Club Valaisan de Lausanne, avec son beau drapeau, les participants se sont formés en un cortège pittoresque, précédé de la Musique 1830 de la Société des vieux costumes du Val d'Illeiz, jouant de vieilles marches. Ils étaient bien cinq cents et parmi eux beaucoup de dames.

Arrivés au Comptoir, ils se répandirent aussitôt dans les halles et les jardins et se retrouvèrent à midi et demi au Restaurant pour dîner en commun.

Le banquet

Le banquet fort bien servi fut agréablement paré des productions de la Musique de Val d'Illeiz chaleureusement applaudies.

Au dessert, de nombreux discours furent prononcés.

M. Eug. Faillietaz, député, président du Comité d'organisation du Comptoir, donna tout d'abord la parole à M. le Dr Sidney Schopfer, avocat et député, président du Comité de réception.

M. Schopfer souhaita à tous une cordiale bienvenue et dit la joie des organisateurs du Comptoir de pouvoir consacrer une journée à leurs confédérés du Valais, dont on a admiré depuis dix jours la superbe participation, soit dans les halles alimentaires, soit à l'exposition temporaire du bétail.

Il remercia le gouvernement valaisan de s'être fait représenter par MM. les conseillers d'Etat Troillet et de Chastonay; la députa valaisanne aux Chambres fédérales que représentait MM. Evéquoz et Jules Couchepin. Il salua la présence du Révérendissime Frévoit de la Congrégation du Grand Saint-Bernard, Mgr. Théophile Bourgeois (acclamations), dont on célébrait récemment le jubilé cinquantenaire, il salua également M. le chanoine Besse, président de la Murithienne, élu récemment président de la Société Helvétique des sciences naturelles, et qui compte tant d'amis dans le canton de Vaud, M. le vicairé Curdy; il les remercia de l'honneur qu'ils ont fait au Comptoir suisse en venant le visiter.

L'orateur salua le Valais, pays des vieilles traditions, trait d'union avec Fribourg, entre la Suisse romande et la Suisse allemande, et dont l'influence modératrice dans la Confédération n'est pas inutile; il évoqua les relations de bon voisinage qui n'ont cessé de régner entre les deux cantons de Vaud et du Valais et porte son toast à la patrie commune, à la Patrie suisse.

Le discours de M. Troillet

M. le Conseiller d'Etat Troillet lui répond en ces termes:

L'honneur et l'agréable mission me sont échus de vous apporter le salut du Valais. Nous

sommes accourus du fond de nos vallées et jusque des villages que la neige vient de quitter, pour venir contempler et admirer les progrès de l'industrie et de l'agriculture suisses dont vous avez rassemblé ici les meilleurs échantillons. Nous vous félicitons de l'œuvre accomplie.

Nous savons la peine et les soucis qui incombent aux personnes qui ont assumé la lourde tâche de mener à bien une telle entreprise. Nous apprécions comme ils le méritent leur dévouement et nous vous sommes particulièrement reconnaissants de la chaude et amicale réception que vous nous avez réservée. Nous n'attendions pas moins de vous dont nous connaissons la large hospitalité et l'exquise amabilité. Nous avons déjà eu à maintes reprises à nous louer de votre esprit de solidarité et le Valais n'oublie pas la générosité avec laquelle vous êtes venus en aide à nos populations durement éprouvées par les calamités. Aussi sommes-nous venus avec nos vieux costumes comme à une fête de famille, et je tiens ici à remercier nos concitoyens du Val d'Illeiz de l'excellente idée qu'ils ont eue, et qu'ils ont si bien su réaliser. Leur présence ici est bien à sa place, car nous savons que vous n'avez pas voulu exclure la gaieté de ce domaine des affaires. Vous avez pensé et avec raison que dans cette période de crise, où l'industrie et l'agriculture se débattaient contre des conditions de concurrence qui rendent la vie difficile, il ne fallait pas négliger d'y apporter une note un peu gaie et par là-même un peu d'optimisme.

Nous vous félicitons d'avoir su joindre l'agréable à l'utile, et d'avoir rendu attrayant cette visite du Comptoir, qui est une leçon de choses extrêmement utile et qui devrait être vue par le plus grand nombre de personnes. Sans doute le Comptoir serait beaucoup moins visité si vous ne l'aviez pas agrémenté de la sorte. Je sais du reste qu'il eût été difficile qu'il en fut autrement, vu votre caractère où le défaitisme n'a point de prise. Cette période de crise qui a déjà bien assez duré ne peut continuer toujours. Tout a une fin, et ici, dans la lutte économique, comme il y a quelques années pendant cette horrible guerre, le succès appartiendra à ceux qui auront tenu le plus longtemps. Ceux-là seront victorieux qui, grâce à cet heureux optimisme auront continué à améliorer leur méthode de travail et auront à force d'énergie vaincu tous les obstacles et conquis les nouveaux marchés nécessaires à notre expansion économique. Le Comptoir d'échantillons est un puissant moyen d'atteindre ce but, et nous vous félicitons pour le développement que vous avez su lui donner malgré la crise que nous traversons.

En venant dans cette belle ville de Lausanne, à laquelle vous avez donné depuis quelques années un essor extraordinaire, nous avons traversé votre beau pays. En longeant les rives de ce beau lac, qui est un des plus beaux paysages du monde, nous avons admiré avec quel art et quel amour vous avez travaillé votre chère terre vaudoise.

Valaisiens qui m'écoutez, vous avez comme moi admiré tout cela, et peut-être comparant cette situation à la nôtre, avez-vous eu un sentiment de regret à la pensée qu'il y avait chez nous encore bien des choses à faire pour atteindre un aussi beau résultat. Certes, les situations ne sont pas les mêmes et il sera bien difficile pour ne pas dire impossible, d'obtenir sur nos coteaux escarpés et dans nos rochers, des résultats semblables. Mais cependant il y a à là pour nous un exemple à imiter, et des leçons à prendre qui ne peuvent que nous être utiles. Enfants d'un pays où la nature a semé les sites pittoresques et les beaux panoramas, mais où elle a mis à côté de ces beautés l'exiguïté d'un sol utilisable et tous les inconvénients que ces forces de la nature entraînent après elles lorsqu'elles sont dénaturées, le Valais moins heureux que vous a eu de tout temps à travers les âges à lutter contre les inondations, les avalanches, les éboulements et autres calamités. Tandis que chez vous chaque coup de pioche faisait germer une récolte nouvelle, chez nous il fallait bien souvent le lendemain recommencer le travail terminé la veille. Pensez à la somme de travail qu'il a fallu simplement pour refaire ce que les forces naturelles détruisaient à intervalles presque réguliers et vous comprendrez pourquoi dans beaucoup de domaines le Valais n'a pu réaliser les progrès qu'il désirait.

Aujourd'hui, sorti de son isolement par le percement du Simplon et devenu une des grandes artères internationales, notre pays commence à prendre conscience de sa force. Depuis quelques années un grand développement dans tous les domaines s'est fait. Malheureusement, les conditions économiques actuelles ne nous permettent pas d'aller aussi vite que nous le désirons. Mais le Valais qui possède de grandes ressources et qui peut compter sur l'énergie de ses habitants, à qui des siècles de lutte contre les éléments ont appris le dur labeur, le Valais continuera son chemin dans la voie du progrès et des améliorations nécessaires pour assurer à son peuple une existence meilleure. Il espère pouvoir compter pour cela sur l'appui de tous les autres Valaisiens qui venant d'ailleurs se sont joints à nous. Je les félicite et les remercie d'avoir gardé dans leur cœur aussi vivant l'attachement et l'amour du vieux pays.

Vous vous rendez peut-être mieux compte encore que nous, voyant les choses de plus haut et de plus loin, de ce qu'il faut faire chez nous, et votre présence ici nous est une preuve que vous vous intéressez aux choses de là-bas, nous vous en sommes reconnaissants et le vieux pays ne vous oublie pas.

Chers amis Vaudois, si nous vous félicitons pour l'œuvre matérielle accomplie par la création de ce comptoir, nous n'aurons garde d'oublier le bel exemple que votre canton donne au point de vue civique et les belles qualités dont votre peuple est doté, ce qui a permis de dire et avec raison, que votre canton est un des mieux équilibrés de notre patrie et un des plus fermes soutiens de l'ordre et de la liberté. Nous admirons votre large esprit de tolérance, votre courtoisie dans la polémé-

que et dans les luttes politiques, votre bon sens proverbial, qualité essentielle de votre peuple, et qui vous éloigne de tout écart.

Chers concitoyens Valaisiens, que l'exemple du canton de Vaud qui a su faire appel à toutes les forces et à toutes les énergies, qui n'a jamais sacrifié l'intérêt général du pays à de mesquines rancunes politiques ou à des intérêts régionaux, qui a su faire bloc autour des hommes qui ont eu à cœur de rendre la patrie vaudoise plus grande et plus prospère, où l'union des forces de tous les partis et de toutes les parties du pays a produit de grandes et de belles choses, et a contribué puissamment à la grandeur et à la prospérité du canton. Que cet exemple, soit pour nous un enseignement. Car, au-dessus des questions de régionalisme, et des mesquines rivalités politiques, il y a l'intérêt du pays, il y a notre petite patrie que nous aimons et que nous voulons toujours plus belle et plus douce à habiter.

En parlant mon toast au canton de Vaud, permettez-moi de formuler un vœu: choses intéressantes que nous aurons vues au Comptoir, la ferme volonté de contribuer pour notre part à la grandeur et à la prospérité de notre canton et de notre patrie Suisse, en nous inspirant des mots de la belle devise vaudoise: « Pour Dieu et la Patrie ».

Vive le canton de Vaud!
Vive la Suisse!

M. le Conseiller d'Etat Ferd. Porchet prend à son tour la parole.

M. Joseph Couchepin, conseiller communal à Lausanne, a ajouté quelques mots au nom des Valaisiens de Lausanne, puis vint dans le longuement applaudies, des couples de la Société des Vieux costumes du Val d'Illeiz, au sons de la Musique de 1830.

La journée valaisanne a eu une entière réussite. Elle a été charmante de cordialité d'entrain.

Examen complémentaire du brevet de capacité

Il est porté à la connaissance des intéressés qu'un examen complémentaire pour l'obtention du brevet de capacité se fera le mardi, 3 octobre prochain, dès 8 h. 45, à l'école normale des garçons, à Sion, pour les instituteurs et les institutrices qui n'auraient pas pu se présenter aux examens ordinaires.

Devront se présenter à cet examen tous les membres du personnel enseignant primaire qui sont en activité de service, mais dont les certificats d'enseignement sont échus.

Les inscriptions pour le dit examen doivent parvenir au Département soussigné au plus tard pour le 29 septembre courant. (Comm.)
Département Instruction publique.

Votation fédérale du 24 septembre

Le Comité conservateur cantonal réuni à Sion après une discussion approfondie de la loi modifiant le Code pénal fédéral, se basant essentiellement sur la décision prise par le parti conservateur populaire suisse à Lucerne, a décidé de recommander au peuple valaisan l'acceptation de la loi qui lui est soumise.

Le Comité.

Pour l'Institut des Sourds-muets de Géronde

La direction de l'Institut des sourds-muets de Géronde fait savoir qu'elle accueillera avec plaisir les dons de fruits qu'on voudra bien lui envoyer. Vu l'abondance de la production, cette année, et les bas prix qu'on offre, tant de personnes qui ne savent où écouler leurs fruits n'auront qu'à les adresser à Géronde où elles feront des heureux tout en accomplissant une bonne œuvre. On peut livrer les colis à Géronde même ou les envoyer par chemin de fer en ayant soin de payer les frais de transport.

Le ministre des chemins de fer allemands en Valais

M. Gröner, le ministre des chemins de fer allemands est arrivé à Berne lundi matin. Il s'est rendu à la direction générale des C. F. S., et sera reçu par le président de la Confédération. Il visitera la ligne Lötschberg-Simplon et, si le temps le permet, se rendra au Gottergrat.

Election au Conseil National

A Brigue, dans sa séance du 18 septembre le comité du parti populaire catholique conservateur du Haut-Valais a décidé de présenter pour les élections au Conseil national une liste séparée; il y aura apparemment avec celle du parti conservateur de la partie française du canton.

Le parti revendique pour le Haut-Valais comme jusque-là un siège au Conseil des Etats. La désignation des candidats est réservée à l'assemblée des délégués qui aura lieu le 3 octobre à Viège.

Fin tragique d'un garçon boucher

M. Vettler, garçon boucher, employé chez M. Othmar Franzen, à Brigue, qui se disposait à abattre une pièce de bétail au moyen du marteau, laissa tomber celui-ci; la cartouche fit explosion atteignant Vettler à la tête et le tuant sur le coup. Vettler laisse une femme et un enfant.

Les musiques de la Suisse romande se réuniront à Genève

La Fédération des sociétés musicales de la Suisse romande, qui groupe la presque totalité des sociétés de musique des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Valais, a désigné pour la première fois, Genève comme lieu de réunion pour l'année prochaine.

En vue de l'organisation de cette importante manifestation, qui aura lieu les 14 et 15 juillet 1923, un comité a été formé et les différentes commissions constituées.

pèlerinage diocésain
à St-Maurice

(le 24 septembre 1922)

Les pèlerins ne peuvent voyager avec leurs valises dans les trains ordinaires. Ils sont priés de retirer dès jeudi aux guichets des gares les billets qu'ils paieront en les prenant.

Nous recommandons instamment aux pèlerins qu'ils veuillent bien, pour éviter l'encombrement et la confusion, se soumettre docilement aux directions qui leur seront données par les Commissaires.

Prions avec ferveur ces jours-ci pour l'entière réussite du pèlerinage et demandons à Dieu l'intercession de nos saints Martyrs qu'il nous accorde un temps favorable.

La maîtrise de l'Abbaye a accepté de se charger de l'exécution du propre et de l'ordinaire de la Messe. Toutefois, nous demandons la foule des pèlerins de bien vouloir participer au chant du Credo (3e Credo, dit des Anges), que tout le monde connaît et des Responses (Amen; et cum spiritu tuo, etc.) De même, à la cérémonie de l'après-midi, sous les rochers de N.-D. de Seex, ils diront d'une seule voix, après l'allocution, les trois premiers couplets du cantique: « Je suis chrétien ». Que la foule entière prenne part à cette belle mais impressionnante manifestation de foi et de piété.
Le Comité.

Horaires des trains

Aller		Retour			
	1er train	2e tr.	3e tr.	4e tr.	
Brigue, dép.			6.35		
Viège			6.46		
Rarogne			6.55		
Gampel			7.02		
Tourtemagne			7.07		
Loèche			7.14		
Salquenen			7.22		
Sierre			7.31		
Granges			7.41		
St-Léonard			7.49		
Sion, dép.		7.45			
Ardon, dép.	7.35				dép. 8.48
Riddes	7.46				8.59
Saxon	7.53				9.06
Charrat-Fully	8.—				9.15
Martigny					dép. 8.48
Vernayaz					8.59
Evionnaz					9.06
Maurice, arr.	8.30	8.45	9.00	9.15	
Bouveret, dép.	8.40				
Vouvry	8.53				
Monthey	9.11				
Maurice, arr.	9.20				
Retour					
	1er train	2e tr.	3e tr.	4e tr.	
Maurice, dép.	16.45	17.00	17.23	17.40	
Evionnaz, arr.	16.56				
Vernayaz	17.05				
Martigny	17.15				
Charrat		17.31			
Saxon		17.39			
Riddes		17.48			
Ardon		18.00			
Sion			18.25		
St-Léonard				18.59	
Granges				19.09	
Sierre				19.20	
Salquenen				19.32	
Loèche				19.43	
Tourtemagne				19.51	
Gampel				19.57	
Rarogne				20.04	
Viège				20.13	
Brigue				20.25	
Maurice, dép.	16.53				
Monthey, arr.	17.04				
Vouvry, arr.	17.21				
Bouveret, arr.	17.33				

Chronique sédunoise

Distinction

Nous apprenons que M. Charles Mussler, fils, a passé brillamment ses examens d'ingénieur chimiste au Polytechnicum de Zurich. Il est

LES FILLEULS DE CHARETTE

DEUXIEME PARTIE

le pouvoir, l'or, le sang, la haine
LE ROI D'ABORD

son accent, je compris que j'étais sa-
Il calma son chien et m'entraîna, me por-
presque jusqu'à sa maison dont il refer-
soigneusement la porte, après avoir regar-
s personne n'avait remarqué ma présence.
Je vis alors mon sauveur. C'était un grand
illard encore robuste. Il portait la veste cour-
fil les braies bleues et la ceinture rouge des
chevres de la Loire. Ses traits marquaient le
labeur et l'honnêteté.
— Tiens, femme, t'il à une vieille pay-
ne qui s'était levée à notre entrée; voilà en-
une pauvre dame réchappée sans doute
surs diaboliques noyades!
Je fis oui de la tête et je tombai sur la
se qu'il m'offrait, près de perdre connais-
— Mais, Justin, vois donc, dit la vieille,
qu'elle va périr.
La rassurai de mon mieux en lui disant
j'avais froid et que je mourrais de faim.
L'assitôt ces braves gens poussèrent dans l'a-
une bourrée où ils mirent le feu et bien-
une bonne chaleur arrêta le tremblement

sorti le premier sur 30 aspirants au diplôme.
Toutes nos félicitations.

Le temps qu'il fait

Le Jeune fédéral semble avoir remis le temps de belle humeur. Ce fut un des plus beaux dimanches dont on a joui depuis le printemps. Le soleil a refait une apparition qui promet d'être stable, espérons-le, car le sort de nos vendanges dépend de son bon vouloir.

Oui, l'été a été frais et pluvieux à merveille, cette année. Mais nous avons une consolation, bien minime cependant.

Les arbres de nos avenues, ceux de nos campagnes, dont les feuilles sont à l'ordinaire brûlées par le soleil à la fin août et commencent à tomber en septembre, conservent cette année leur beau feuillage d'un vert printanier. Nos côtes ont encore un aspect juvénile, on ne croirait pas que l'heure de la récolte va sonner.

Ce petit miracle nous permet d'oublier que nous sommes au seuil de l'automne et nous donne l'illusion de la campagne au mois de juin. Il nous reste l'espoir d'un bel été de la Saint-Martin et d'une fin de saison claire et splendide.

Peut-être sommes-nous un peu trop attachés à notre calendrier et à ses dates, ce qui fait que nous voulons qu'à chacune d'elles s'adapte telle ou telle évocation du spectacle de la nature laissé dans notre imagination. Ce qu'il y a de certain est que malgré nos étonnements et nos murmures parfois, notre plus grande sagesse est de prendre les saisons comme elles viennent.

Chronique Sportive

Les tireurs suisses à Milan

L'Amérique gagne le championnat de tir au fusil

L'Amérique a gagné le championnat du monde de tir avec 22 points de plus que la Suisse. Elle a fait un total de 5148 points, contre 5126 à la Suisse.

Voici les résultats complets obtenus par les tireurs suisses: Lienhardt 1067, Zimmermann 1055, Hartmann 1011, Pfeleiderer 1007, Roessli 986.

Stokes, le champion américain, a fait 1076 points, résultat qui n'a jamais été atteint depuis nombre d'années.

La troisième place revient à la Suède et la quatrième à l'Italie.

Le tireur suisse Lienhardt avait débuté par un tir magnifique dans la position couchée, mais il perdit du terrain dans les autres épreuves (debout, à genou). Couché, il avait obtenu 96, 95, 92, 93 points.

Le contrôle officiel des cartons de tir a ré- duit de 12 points la distance qui sépare les tireurs suisses des Américains. Lienhardt n'a manqué le titre de champion que de 2 points. Il en a obtenu, en effet, 1065 contre 1067 à Stokes. En revanche les Suisses ont conquis deux championnats de position. Lienhardt est sorti premier au tir couché avec 375 points et Zimmermann premier au tir debout avec 341. Stokes est champion de tir à genou.

La classification officielle des nations est la suivante: 1. Etats-Unis 5132 points; 2. Suisse 5120; Danemark 4965; Suède 4016; Hollande 4868; France 4780; Italie 4688; Monaco 4094.

L'équipe suisse a été pounsuivie par la gu- gne. Zimmermann a dû garder le lit pendant deux jours. Malgré cela il s'est décidé mar- di matin à affronter le concours. Hartmann a également été atteint par la fièvre. Il s'est cependant levé encore malade pour tirer mardi matin à affronter le concours. Selon l'a- vis des dirigeants suisses et des tireurs étrangers, Roessli se montra très excité

pendant le tir, sans doute, parce qu'il prenait part pour la première fois à une épreuve de cette importance. Les résultats du championnat furent pour lui notablement inférieurs à ceux qu'il avait réalisés au tir éliminatoire. L'organisation du tir était parfaite et ne donna lieu à aucun incident. L'équipe suisse a été l'objet de manifestations amica- les.

Le vol à voile

L'aviateur Barbot vient de s'attribuer, à Lu- chon (France), sur monoplan Dewoitine, le re- cord français de vol à voile par 20 minutes 33 secondes de vol.

Le même pilote, sur le même appareil, n'é- vait parvenu, à Combegrasse, qu'à tenir l'air, en vol à voile, que pendant environ deux mi- nutes.

Ainsi se trouve vérifiée l'opinion exprimée dès les premiers jours, que le facteur atmos- phérique est l'élément déterminant du vol sans moteur et que les records des Allemands, autour desquels on a fait, en France, tant de bruit, ne doivent être attribués qu'à la découverte d'une région favorisée par les torrents ascen- dants.

Echos

L'art de faire parler de soi

M. Pierre Benoit, le romancier qui fut soi- disant enlevé à deux reprises par les sinn- feiners, s'est présenté lundi à la direction de la police judiciaire de Paris où il a été reçu par M. Faralicq, commissaire de police, avec lequel il s'est entretenu pendant quelques mi- nutes. A sa sortie, interrogé par des journa- listes dans les couloirs du bâtiment, il a dé- claré qu'il parlait en voyage; qu'on avait beau- coup trop parlé de lui et qu'il désirait que le silence et l'oubli se fissent sur son aventure. Il n'a voulu ni démentir ni confirmer le bruit de l'enlèvement dont il aurait été la victime et il a sauté dans une auto qui a pris une di- rection inconnue. M. Faralicq s'est également refusé à faire toute déclaration sur la dé- position de M. Pierre Benoit.

Les chasseurs à casquette

Si l'on en croit de mauvais bruits qui vien- dent de loin, et dont l'excellente Société na- tionale d'acclimatation de France s'est émue, il paraît que l'Afrique occidentale risque bien- tôt d'être dépeuplé de tout son gibier.

La raison de ce fléau est une mode détes- table. C'est une histoire du chapitre des cha- peaux.

Les colons de là-bas n'en sont point encore réduits comme Tartarin et ses amis à chasser leur propre casquette, mais ils ont cédé à la tentation que leur offraient d'ingénieux né- gociants et ils ont acquis chacun une casquette spéciale qui porte au-dessus de la visière, en manière de phare, une forte lampe à acétylène.

Grâce à ce subterfuge, les plus maladroits chasseurs, chassant la nuit, voient accourir à eux un gibier abondant, que cette étoile de première grandeur fascine. Il ne leur reste plus qu'à abattre une proie si facile et ils ne s'en font pas faute. L'on cite le cas d'un com- merçant de la Guinée qui aurait tué quarante- sept lièvres et sept antilopes en usant d'un si beau stratagème lumineux.

Et l'on redoute que les bons nègres se met- tant eux-mêmes à la mode, ne deviennent bien- tôt des chasseurs à casquettes redoutables. C'en sera fait alors de toute la faune africaine.

La vie de la pomme de terre

Faut-il désespérer enfin? Est-il vrai que la pomme de terre dégénère, et cette élève du bon Parmentier est-elle destinée à retourner aux ha- bitudes de la nature, et, en place de tubercu- les généreux, à ne plus fournir que de tra- tes et maigres racines? Il ne manque pas de

savants qui voudraient nous persuader de ce danger.

Par bonheur, d'autres ont entrepris de nous rassurer. Ils ont observé attentivement les mœurs de cette plante si comestible et noté chez elle des mœurs singulières.

Par exemple, il est manifeste que la pom- me de terre n'aime pas le Midi. La fait-on des- cendre de quelques degrés vers le Sud, l'on ne tarde point à reconnaître qu'elle couve une maladie. Lui fait-on passer la mer jusqu'en Afrique, alors le dégât est bien pire: en deux ans, trois ans au plus, il ne faut plus com- pter sur elle. Mais vient-on à la ramener vers le Septentrion, incontinent elle retrouve sa ver- tu et étonne ceux qui la cultivent par une sorte de résurrection.

La variété elle-même, dite « Fin de Siè- cle », qui devrait, ce semble, être singulière- ment démodable, obéit à cette surprenan- te coutume. Et peut-être faut-il admirer dans tout cela une sorte de raison finale qui fait prospérer la pomme de terre dans les régions où on la préfère! Bernardin de Saint-Pierre n'aurait pas été d'un autre avis.

ÉTRANGER

Un régime de terreur

Il résulte de plusieurs messages parvenus de Moscou qu'on annonce officiellement que le nombre des personnes qui ont été condamnées pour crimes politiques en Russie et qui sont actuellement emprisonnées s'élève à un million 960,000.

D'autre part, le correspondant du « Times » à Riga apprend de Moscou que l'évêque Gre- gori, d'Ekaterinenbourg, vient d'être arrêté et sous l'inculpation de s'être livré à des manifes- tations hostiles envers la politique des soviets. traduit en justice par les autorités bolchévis- tes.

LA GUERRE CIVILE EN IRLANDE

La guerre civile continue en Irlande, plus féroce que jamais, à l'avantage des rebelles. Le théâtre des opérations est concentré dans la partie occidentale de l'Irlande, région très montagneuse. Les troupes de l'Etat libre font un effort énorme pour exterminer les irréguliers mais ces derniers, répondant par une guerre de guérilla, sont jusqu'à présent restés imbat- tables.

Le nombre des tués et blessés des deux cô- tés est important.

Les 8 h. dans la marine marchande française

A Marseille, l'application du décret de M. Rio, modifiant les conditions de travail dans la marine marchande devant être mise à exé- cution sur deux navires en partance, les ma- telots ont décidé lundi soir de refuser leur départ si le décret est appliqué. C'est donc la grève à prévoir sur tous les bâtiments à bord desquels le capitaine essaiera d'appliquer le décret.

NOUVELLES DIVERSES

— Un incendie a éclaté aux docks de la Nou- velle Orléans (Etats-Unis). Il a détruit, entre autres 40 wagons de marchandises. Les dégâts matériels dépassent 5 millions de dollars.

— Pour empêcher les razzias de marchandises par les étrangers, le gouvernement bava- rois oblige ces derniers à légitimer leur voya- ge en Bavière.

— Les tarifs des voyageurs augmenteront en Allemagne le 1er octobre de 50% et le 1er novembre de 100%.

— On annonce la mort d'un écrivain fran- çais très connu, M. Gabriel Séailles, profes- seur honoraire de philosophie à la Sorbonne.

— La nouvelle des fiançailles de l'ex-kaiser est confirmée dans une lettre envoyée aux jour- naux par le chargé d'affaires de la maison ro- yale. Le mariage aura lieu en novembre.

Dernières nouvelles

Les Turcs veulent occuper la Thrace

ADANA, 19. — Le bruit court avec persis- tance que la Turquie remettra bientôt à la Grèce et aux Alliés une note demandant l'éva- cuation immédiate de la Thrace par l'armée grecque, avant de prendre des mesures de force.

La cavalerie turque

CONSTANTINOPLE, 20. — On annonce l'ar- rivée des premières forces de cavalerie turque aux environs de la ville de Bigha.

Les précautions de l'Angleterre

LONDRES, 19. — Le « Daily Mail » croit sa- voir qu'on a expédié dimanche d'Aldershot un grand nombre de télégrammes pour rappeler à leurs corps des officiers et soldats en per- mission. On croit savoir également que les ré- giments auxquels appartiennent les militaires rappelés, ont reçu l'ordre de se tenir prêts à partir.

La politique de M. Poincaré

PARIS, 19. — M. Poincaré a informé ses col- lègues du cabinet des instructions qui ont été envoyées aux agents français auprès des gou- vernements alliés, relativement aux affaires d'O- rient.

M. Clemenceau partira le 11 nov. pour l'Amérique

LE HAVRE, 18. — M. Clemenceau a retenu une cabine sur le paquebot transatlantique « Paris » pour le départ du 11 novembre du Havre.

LA GUERRE CIVILE EN IRLANDE

DUBLIN, 20. — Les lignes télégraphiques et téléphoniques ont été coupées entre Dublin et Holyhead. La grève des employés des postes continue à Dublin, et rien ne fait prévoir la fin.

Arrêtez... Votre poisson
de SÉPIBUS, Sion Tél. 272

A vendre

le regain de 4 sèteurs, à Champ- sec. S'adr. chez M. Paul Schup- bach, près le Camionnage, Sion. S'adresser au bureau du journal

On demande

à Sion, pour le 1er octobre, une jeune fille pour faire la cuisine et aider à servir au café. Bon- nes références exigées. S'adresser au journal.

CHANGE A VUE

Communiqué par la Banque Cantonale du Valais (Sans engagement) 20 Septembre 1922

	Demande	Offre
Paris	40.—	41.50
Berlin	—35	—40
Milan	22.30	22.80
Londres	23.50	23.85
New-York	5.30	5.40
Vienne	—,006	—,009
Bruxelles	38.—	39.50

qui ne m'avait pas quittée depuis ma sortie de l'eau et mes vêtements commencèrent à sécher.

Pendant que la vieille attisait son feu, le pé- cheur mettait devant moi sur la table une niche de pain bis et un bon morceau de lard.

Il descendit dans son caveau et revint avec une petite cruche pleine de muscadet.

Je me jetai avec avidité sur ces aliments. De ma vie, je crois, je n'avais fait meilleur repas.

Quand ma faim fut apaisée, la femme me conduisit dans un petit cabinet qui était derriè- re leur chambre.

Elle avait préparé là une grande paillasse sur laquelle elle avait mis son propre matelas. Du linge et sa meilleure robe étaient placés sur un escabeau près de mon lit improvisé. « — Reposez-vous, Madame, me dit Justin, en me souhaitant une bonne nuit. Nous cau- serons demain. »

Le lendemain matin, je m'éveillai bien lasse encore, mais le souvenir des maux que j'a- vais soufferts me faisait trouver ma situation très supportable.

Quand, après avoir entr'ouvert la porte, ma bonne hôtesse se fut assurée que je ne dor- mais pas, elle m'apporta une jatte de lait et du pain beurré qui me firent grand plaisir.

Elle mit ensuite à ma disposition toutes ses pauvres richesses et elle m'aïda à m'habiller de ses hardes.

Quand je fus prête, je passai dans la pièce où j'avais été reçue la veille et j'eus un long entretien avec Justin Corneau — c'était le nom de mon sauveur — au sujet du voyage qu'il me fallait entreprendre pour rejoindre les miens.

Par une crainte explicable, peut-être par les souffrances que j'avais endurées et les trahisons dont j'avais tant pâti, je ne dis pas à ces

braves gens mon véritable nom. Cette défian- ce fut peut-être la cause de tout ce qui m'ar- riva par la suite.

Je leur dis m'appeler Mme de Janille et être la femme d'un officier de Charette.

Mes sauveurs ne mirent pas en doute la fable que je leur contais et poussèrent ac- tivement les préparatifs de mon départ.

Dans la nuit du surlendemain, vêtue comme une paysanne et accompagnée de Justin Cor- neau, je quittai cette chaumière des Couëts qui m'avait été si hospitalière.

« — Ah! ma chère dame, me dit la vieille en m'embrassant, je prierai tous les jours pour vous. »

Notre voyage fut heureux.

Pour éviter les patrouilles républicaines, nous suivîmes tout le bord est du lac de Grand- fieu, puis, faisant un crochet à gauche, nous atteignîmes Saint-Colombin. Nous ne voyageâmes que la nuit et ne fîmes pas une seule mau- vaise rencontre.

A Saint-Philbert, comme nous approchions du territoire de Charette, je commençai à avoir des nouvelles du chevalier. On disait qu'il é- tait aux Herbiers et qu'il avait eu grand suc- cès sur les républicains.

Le bruit courait aussi qu'il allait entrepren- dre une expédition contre Noirmoutiers.

Il fallait donc me hâter. Nous gagnâmes Viellevigne la nuit suivan- te et Corneau me cacha chez un de ses pa- rents.

Comme je ne voulais pas entraîner le brave homme trop avant ni paraître devant mes en- fants qui devaient me croire morte sans les avoir prévenus, j'écrivis une lettre à notre an- cien garde-chasse Jean Berlichères auquel je donnai l'ordre de venir me chercher à Viellevi-

gne en lui recommandant de ne parler à per- sonne de ma résurrection.

Justin Corneau se mit en route et, quatre jours après, il revenait accompagné de Ber- lichères.

Mon serviteur parut au comble de la joie quand il me retrouva vivante, mais, quand il sut que tout le monde ignorait ma miracu- leuse aventure et que mon guide me connais- sait même pas mon nom, il me parut sou- cieux et je le surpris plus d'une fois jetant sur moi d'étrangers regards.

Je congédiai Justin Corneau en lui remet- tant tout l'argent que Berlichères avait sur lui et en l'assurant que je ne l'oublierais pas. Ce digne homme ne voulait rien accepter et je dus lui faire entendre qu'il fallait bien que je paie les vêtements que j'avais pris à sa femme.

En me quittant, il me demanda la permis- sion de m'embrasser, ce que je lui accordai de bon cœur.

J'avais hâte comme bien vous pensez, de vous rejoindre le plus vite possible et je pres- sais notre départ autant que je pus.

Berlichères m'apprit que je ne trouverais plus personne aux Herbiers, et que M. de Charette s'était mis en route vers la côte avec tout son monde.

Cela craidrait trop bien avec ce que j'avais ap- pris pour avoir le moindre soupçon. Je m'en remis donc entièrement à lui et le pria de faire pour le mieux et le plus vite qu'il se- rait en son pouvoir.

Mon garde-chasse se procura des chevaux et nous nous mîmes en route. Nous traversons un pays désolé par la guerre, mais Ber- lichères avait des intelligences partout et trou- vait toujours moyen de pourvoir à notre sub-

sistance.

Boucherie Roup

Rue de Carouge, 36 bis, GENEVE
Expédie contre remboursement viande du pays
Bouilli à fr. 1.75 le kg.
Rôti bœuf à fr. 2.20 le kg.
Quartier aux meilleures conditions

Chauffage central de tous systèmes

Spécialité de chauffage central par fourneaux de cuisine brevetés (brevet + 67382) pour appartements et petites villas avec distribution d'eau chaude pour cuisine et bains. Projets et devis sur demande. Références de 1er ordre à disposition.
Ateliers de Construction Armand PAHUD & Cie, ROLLE.

FAIRE-PART

mariage, deuil, etc.,

sont livrés par retour du courrier par

l'Imprimerie Gessler, Sion

=> Prix modérés =<

TÉLÉPHONE N° 46

PUBLICITAS

Société Anonyme suisse de Publicité

Siège social: GENEVE; 50 succursales et agences en Suisse

PUBLICITAS a la régie exclusive de plus de

cent journaux suisses

(parmi lesquels les quotidiens les plus importants) et de la plupart des

almanachs suisses

et en administre seule toute la publicité

En dehors des organes qui lui sont affermés, PUBLICITAS reçoit les ordres d'insertion pour la

totalité des journaux

suisses et du monde entier

PUBLICITAS qui est sans contredit, dans notre pays, l'Agence de publicité

la plus ancienne

la plus importante

la mieux outillée

met à la disposition de sa clientèle

son organisation précise

une expérience de cinquante années

et ses excellentes relations avec la presse

GRANDES PEPINIERES

BOCCARD FRERES

Petit-Saconnex - GENEVE - Petit-Saconnex
Catalogue franco Téléphone 111

GRANDES CULTURES D'ARBRES FRUITIERS EN TOUS GENRES
dans les meilleures variétés pour le pays

Très beaux choix en;

Abricotiers tiges Luizet et autres
Pommiers tiges Canada et autres
Pruniers Reine-Claude et autres
Prunelliers Fellemberg et autres
Poiriers - Cerisiers - Noyers tige, etc
Pêchers, Abricotiers et Cerisiers espaliers
Poiriers nains de 1, 2, 3 ans disponibles en
quantité, en Duchesse, Louise-Bonne, Beurré
Giffard, Doyenné de Juillet et autres variétés
de marché. Beurré William
grande quantité.

Belle collection de conifères, d'arbres et arbustes d'ornement, Rosiers

Les personnes susceptibles de faire des commandes peuvent obtenir un catalogue gratis à l'imprimerie du journal ou directement à M. Bocard.

Avis important

Avant de faire vos achats de mobilier, demandez les nouveaux prix de la

FABRIQUE DE MEUBLES F. WIDMANN à Sion

Grand choix de salles à manger, chambres à coucher, salons, tapis, rideaux, poussettes, etc.

Réorganisation militaire

Dans sa chronique suisse, la « Revue militaire » donne un aperçu de la formation du futur bataillon d'infanterie que nous nous permettons de reproduire ci-après:

On annonce la transformation prochaine des bataillons d'infanterie. C'est un premier pas vers la réorganisation militaire selon la méthode préconisée par l'état-major général et la Commission de défense nationale, méthode par réformes fragmentaires au fur et à mesure des nécessités pratiques les plus urgentes. On commence par les bataillons d'infanterie parce que l'abandon du recrutement général et les besoins des autres armes ont rendu les bataillons actuels en majeure partie inutilisables. Il est devenu d'une nécessité pratique urgente de les rendre utilisables de nouveau.

La transformation devant aboutir au remplacement d'une des quatre compagnies de fusiliers par une compagnie mitrailleuse, il en faut tirer cette conséquence que l'introduction des nouvelles prescriptions tactiques, marchera de pair avec la transformation.

L'idée fondamentale est d'adopter une réglementation adaptée au matériel dont nous pourrions disposer. Ce principe est juste. Mais pour que son application conduise au succès sur le terrain — car là est le but, — il importe, au minimum, que le dit matériel soit en état de soutenir le duel avec celui de l'adversaire, sinon toutes les prescriptions tactiques, même les mieux conçues, resteront inopérantes. On doit constamment se rappeler une des grandes leçons de la guerre européenne: l'homme lutte pas contre le matériel.

On nous dira: rien ne nous empêche de construire un matériel d'infanterie supérieur à ceux que nos adversaires éventuels mettraient en œuvre. Notre armée a construit le fusil à répétition et en fut armé alors que les Français en étaient encore au Chassepot et les Allemands au fusil à aiguille.

C'est exact; seulement, au degré atteint par le machinisme, ces supériorités-là sont devenues éminemment passagères, et point telles qu'elles entraînent et garantissent une supériorité tactique notable. Ce n'est pas la supériorité du fusil allemand sur le Leibel qui a déterminé, en 1914, les victoires de la frontière, et c'est avec le Leibel que, peu après, les Français ont, à leur tour, gagné leurs premiers succès.

En matière de construction mécanique, et en balistique aussi, et en toute matière technique, il arrive un moment où les derniers modèles frisent de si près le summum de la perfection pratiquement utile, que les améliorations ultérieures ne sont plus que de détails. La bicyclette à bandages pneumatiques en réagissant au vieux fer le vélocipède haut sur roue antérieure et à caoutchoucs pleins, a révolutionné la circulation cycliste. Mais maintenant, les meilleures marques de bicyclettes s'équilibrent et la circulation n'est pas modifiée par des améliorations de détail de plus en plus rares.

Lorsque les armements en usage atteignent ce point de perfection, des transformations tactiques fondamentales ne peuvent plus être provoquées que par l'apparition d'une arme nouvelle en son principe. Au cours du duel de la flèche et du bouclier, de l'obus et de la cuirasse, de l'offensive et de la défensive, de l'attaque et de la protection, il y a eu transfor-

mation tactique fondamentale à l'époque où l'invention de la poudre procura les armes à plus longues portées et à projectiles plus pénétrants, puis à l'époque où l'absence de fumée, la rancane des trajectoires, la rapidité du tir contraignirent au remplacement de l'ordre serré par l'ordre dispersé. Mais ces résultats atteints, les nouveaux perfectionnements du fusil et du canon, en portée, en rapidité de tir, en calibres, ont simplement conduit à des renforcements des fossés de tirailleurs qui sont devenus des tranchées avec abris cuirassés, bétonnés et approfondis en raison de la puissance aussi croissante des explosifs. Alors sont apparus les tanks, nivelant les tranchées, et les gaz asphyxiant les tireurs, ce qui obligea à s'ingénier à une nouvelle tactique qui tint compte de ces armements inédits. (Voir aux notices bibliographiques l'ouvrage de Lefebvre.)

Ce qui nous ramène à la grande question, celle de notre politique militaire et du fondement qu'elle doit offrir à la réforme de l'armée. En tenant compte des moyens matériels à prévoir, la Suisse est-elle en mesure d'assurer son inviolabilité à elle seule, sans l'intervention d'aucun garant? Peut-elle construire des matériels qui assurent cette sécurité? Si oui, restons-en à la politique dont Pictet de Rochement fut le représentant le plus autorisé au début du siècle passé. Sinon, sachons gagner l'élasticité d'esprit nécessaire pour discerner la politique militaire qui, dans les conditions de l'Europe actuelle et du développement des sciences techniques, est en mesure de protéger notre territoire contre les infortunes de la guerre avec le maximum possible des chances.

DE ROCAMBOLE A PIERRE BENOIT

Qui disait donc que le tort le plus grave du roman d'aventures c'était d'être en dehors de la vie? Voici qu'il la rejoint et d'une manière assez curieuse. Pierre Benoit, romancier de l'Irlande insurgée; Pierre Benoit, l'auteur de la « Chaussée des géants » et de l'« Atlantide » aurait été enlevé samedi après-midi par des sinn-feiners, en plein Paris. Voilà bien une nouvelle invraisemblable. Mais le plus étonnant c'est que le romancier aurait déjà été enlevé une première fois, il y a quelques jours. Prenons les choses par le début:

L'autre jour, à midi et demi, une jeune femme qui se prétend la fiancée de M. Pierre Benoit se présenta à la police judiciaire où elle déclara que son fiancé avait été enlevé par des sinn-feiners la veille, samedi, dans l'après-midi.

Elle révéla aussi, qu'il y a huit jours, un prêtre irlandais s'était présenté au ministère de l'instruction publique, au début de la journée. Il dit à Pierre Benoit que M. de Valera l'attendait à Courbevoie. Il s'y rendit en automobile. Là, deux hommes rejoignirent le prêtre et donnèrent l'ordre au jeune écrivain de les suivre. Ces ordres ont beaucoup d'autorité, affirme-t-on, quand ceux qui les donnent jouent dans le même instant avec des pistolets. On dit à Benoit d'envoyer un mot à sa fiancée. Il lui envoya alors une dépêche ainsi conçue: « Je suis obligé d'aller à Darnetal, près de Rouen. Je suis menacé de revolver, je ne peux pas résister ». Le romancier et ses trois gardes du corps remontèrent en automobile et on obtura les portières afin que le prisonnier ne put se rendre compte de che-

min parcouru. On s'arrêta dans une auberge où le romancier eut licence de se restaurer, l'on repartit. M. Pierre Benoit ne put s'empêcher de faire remarquer à ses compagnons qu'ils avaient une singulière façon de traiter un ami de leur cause.

Finalement, ils arrivèrent dans une ville qui est probablement Evreux. Pierre Benoit fut gardé dans un couvent pendant deux jours. On lui permit de télégraphier à sa fiancée pour lui donner rendez-vous à Marly au « Coq Hardi ». Elle l'y trouva. Il avait été déposé au environs et s'était rendu à pied au lieu du rendez-vous.

Quelle belle aventure! Mais ce n'était que le premier épisode du film. Dimanche, M. Pierre Benoit avait l'intention de revivre les heures mouvementées de son enlèvement, en refusant le trajet dont il avait plus ou moins souffert en compagnie de Mlle Le Ferrer. C'est, à n'y pas douter, le signe d'une âme poétique.

Or, samedi vers 4 h. au beau milieu de la place Vendôme, des sinn-feiners s'emparèrent d'une seconde fois du romancier. On y peut voir la main de la destinée. Le procédé de l'enlèvement tient trop de place dans l'« Atlantide », dans « Pour don Carlos » et dans son dernier ouvrage, pour qu'il n'en tienne pas une dans la vie de l'auteur.

Il y a banc et ban

Comment, misérable, c'est à présent que tu est prêt, que les bans sont publiés, que vous venez me dire que vous n'épousez pas ma fille!

- Les bans! Eh bien! faites comme moi.
- Que faites-vous donc?
- Je m'assois dessus.

de goémons et de fougères qu'il m'avait préparée et je dormis jusqu'au jour.

Quand je m'éveillai, Bertichères était devant moi.

Je fus surprise de l'expression de sa physionomie. Ses yeux brillaient d'un feu sombre un rire méchant crispait sa bouche et, dans toute son attitude, il y avait quelque chose de brutal et de cynique qui me surprit au suprême degré.

« — Ma foi, Madame, me dit-il, tandis que je l'observais, on dit que l'occasion ne se présente qu'une fois dans la vie et que lorsqu'on l'a sous la main, il ne faut pas la laisser échapper... Je tiens l'occasion, je ne la lâche pas. »

A ce bizarre préambule comme je le regardais avec des yeux stupéfaits, il ajouta:

— Parlons vite et parlons net. Personne ne sait que vous êtes sauvée; tout le monde vous croit au fond de la Loire; par conséquent je puis vous faire disparaître définitivement sans courir le moindre risque. Vous êtes donc en mon pouvoir. Pour racheter votre vie voici ce que je vous propose.

— Est-ce bien Bertichères qui parle ainsi? m'écriai-je quand je pus dire un mot.

— Lui-même, fit-il d'un ton railleur.

Et il poursuivit:

— Vous seule connaissez le secret de la cachette où sont enfouis les millions de l'Espagnol. Ce secret, il me le faut. Quand vous m'aurez mis en présence de ces richesses que je veux pour moi seul, je vous rendrai la liberté après vous avoir fait jurer sur votre salut de ne jamais me dénoncer.

J'étais tellement abasourdi par ce que j'entendais que je restai quelque temps sans répondre.

Quand j'eus repris mes esprits, j'exprimai à Bertichères, en termes violents tout le mépris qu'il m'inspirait, et bien loin de céder à ses menaces, je le prévins qu'il n'avait qu'une chance d'échapper au châtement qui l'attendait: C'était de me conduire le plus rapidement possible auprès des miens et de disparaître ensuite à tout jamais, de telle sorte que je n'entendisse plus parler de lui.

Bertichères en écoutant ma réponse semblait hors de lui, puis, tout à coup, il s'emporta me menaçant avec des expressions et des blasphèmes atroces.

Mais je ne lui parlai plus et tout ce qu'il pouvait dire ou faire était inutile.

Au paroxysme de la rage, il leva la main sur moi et me frappa avec une telle violence que ma tête heurta rudement la paroi du rocher et je tombai évanouie.

A cet endroit du récit de Mme de Montarlay, le marquis gémit sourdement.

— Dire qu'hier, gronda Larcher, j'ai eu cet homme en face de moi et que je ne l'ai pas tué!

La marquise reprit:

— A partir de ce moment, je ne me souviens plus de rien jusqu'au jour où Dieu permit que je retrouve la raison.

Quand je revins à moi, j'étais seule dans ma prison et je me rappelai alors distinctement tout ce qui m'était arrivé depuis mon arrestation et mon supplice.

Je compris que, seule, ma folie passagère m'avait sauvée de la fureur de Bertichères. Il espérait toujours me voir recouvrer ma raison pour m'arracher le secret qui lui tenait si fort à cœur.

Je me décidai donc à continuer à simuler d'être dément et j'eus tout de suite lieu de

m'applaudir de ma résolution.

Presque chaque jour, Bertichères venait avec Torvaud, que vous connaissez, m'apporter ma nourriture. Chaque jour il faisait une nouvelle tentative pour tâcher de savoir où se trouvaient cachés les millions, mais je continuais à jouer mon rôle avec une habileté qui m'étonnait moi-même.

Il essayait de tout: promesses de liberté, privations, mauvais traitements. J'acceptai tout avec le même visage, les mêmes yeux sans regards et comme privés d'intelligence.

Enfin, comme, malgré tout, le misérable avait des soupçons, il résolut de frapper un grand coup.

Mais, par bonheur, la Providence avait fait découvrir à cet enfant le lieu où l'on me retenait prisonnière.

— Mais, c'est Jean-Perdu! s'écria Montarlay.

— Embrasse-le, André, dit gravement la marquise, sans lui, je ne serais pas vivante.

Montarlay saisit l'enfant et l'embrassa passionnément.

Jean-Perdu devint tout pâle.

— Je ne pourrais pourtant pas mieux vous aimer, dit-il.

Mme de Montarlay fit ensuite le récit détaillé des événements que nous connaissons jusqu'au moment où la mère et le fils s'étaient trouvés en présence chez Barras.

— Ah! maman, fit le marquis en se jetant dans ses bras, pourquoi ne pas vous être fait reconnaître tout de suite?

— Je ne le pouvais pas, mon enfant. Une imprudence pouvait nous perdre tous. D'ailleurs, pour arriver jusqu'à nos ennemis, il faut qu'ils restent persuadés de ma mort.

— Enfin, maintenant, fit le jeune homme en penchant sa tête sur l'épaule de sa mère,

maintenant, je ne vous quitte plus.

— Hélas! mon pauvre enfant...

— Eh quoi! vous ne voulez pas que je poursuive avec vous nos recherches, vous ne voulez pas que je sois à vos côtés tandis que vous allez tenter de retrouver notre pauvre André?

— Tu vas partir immédiatement, André, répondit d'une voix ferme Mme de Montarlay, mais tu vas partir pour la Vendée...

— Ma mère!...

— On s'est déjà battu et tu n'étais pas à ton poste!

— Trois jours seulement... trois jours encore et je vous jure...

— Je ne te reconnais plus, André... C'est ta mère qui est forcée de te rappeler ton devoir!

— Mais ma sœur... mon André chéri!...

— Le roi d'abord!

Mme de Montarlay dit ces mots avec un tel accent, que Jarlays et Béjarry sentirent un frisson d'enthousiasme qui les remuait tout entiers.

Le marquis, vaincu, baissa la tête.

— Soit, ma mère, dit-il, vous avez raison; je partirai.

— En tout cas, dit une voix presque joyeuse, j'espère bien que nous ferons route ensemble.

C'était Larcher qui venait de parler.

— Voilà ce que nous allons faire, reprit Mme de Montarlay. Toi, André, et le commandant, vous allez prendre la route de Nantes. M. de Béjarry m'accompagnera jusqu'à demain parce qu'il doit s'embarquer à Granville pour passer en Angleterre. M. de Jarlays rentrera à Paris d'où il me renverra mon pauvre Picdaquet.

— Où vous retrouvera-t-il, Madame? demanda

da le gentilhomme.

— Qu'il soit dans quinze jours à Belleville. S'il ne me trouve pas à Belleville, qu'il m'attende deux jours plus tard sur la falaise de Saint-Gilles, en face du cailloù du Basque.

— Vos ordres seront exécutés.

Puis, brusquement, Jarlays ajouta:

— Diable! Et votre prisonnier que j'oublie! Que faut-il en faire?

— Pouvez-vous me le garder à Paris?

— Certainement: le comité royaliste a des cachettes sûres pour ses amis, plus sûres encore pour ses ennemis.

— Bien. Tout est réglé. Maintenant, séparons-nous.

Les adieux furent courts.

Mme de Montarlay ne voulait pas s'attarder. Elle avait besoin de toute sa force pour l'entreprise qu'elle allait tenter.

— Quand vous reverrai-je, maman? demanda le marquis après un dernier baiser.

— Quand j'aurai retrouvé ta sœur, répondit-elle. En tout cas, je m'arrangerai pour que tu aies promptement de mes nouvelles.

— J'espère vous revoir... bientôt... toutes deux.

— Dieu est avec nous, tout ira bien. Adieu mon enfant.

Comme Larcher s'inclinait devant elle: — Monsieur Larcher, lui dit-elle en lui passant la main, quelque chose me dit que nous reverrons. Embrassez pour moi votre sœur que je sais charmante et que je voudrais bien connaître.

Le commandant baisa la main de la marquise et, en se relevant, s'aperçut que Montarlay était tout rouge.